

Les 3 et 4 décembre 2022



**APPEL DE DOSSIERS  
COMMERCES**



## Description de l'événement

La Ville est heureuse de présenter la première édition de l'événement Marcher Noël à Saint-Jérôme, qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2022. Une cinquantaine d'exposants respectant les critères d'admissibilité pourront prendre part à l'activité et proposer leurs œuvres et leurs produits aux visiteurs. L'événement se déroulera sous la forme d'un parcours pédestre permettant de « marcher Noël » d'une salle d'exposition à l'autre en passant par les rues du centre-ville où les commerces offrant des produits locaux ou artisanaux pourront s'afficher aux couleurs de l'événement. La place des Festivités sera également animée pour l'occasion.

### Lieux\*

---

- Hôtel de ville (300, rue Parent) (intérieur)
- Vieille gare (160, place de la Gare) (intérieur)
- Place des Festivités (en face de la Vieille gare) (extérieur)
- Rues du centre-ville de Saint-Jérôme

\* La Magie de Noël du Cercle de fermières se déroulera simultanément à la cathédrale de Saint-Jérôme (355, place du Curé-Labelle), qui fera partie du parcours.

### Horaire de l'événement

---

- Samedi 3 décembre : de 9 h à 18 h
- Dimanche 4 décembre : de 9 h à 17 h

## Critères d'admissibilité

L'événement Marcher Noël à Saint-Jérôme est réservé aux artisans, producteurs, artistes indépendants et commerçants qui souhaitent proposer des œuvres, articles, produits neufs ou alimentaires de qualité et s'intégrant à l'esprit du temps des fêtes. Pour bénéficier de la visibilité offerte par l'événement, les commerces doivent :

- Être situés à Saint-Jérôme;
- Être ouverts pendant les heures d'ouverture de l'événement;
- Offrir des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes.

### Sentier principal (parcours pédestre au centre-ville)

---

Les commerces de Saint-Jérôme situés dans un rayon approximatif de 1 km autour de la place des Festivités et qui répondent aux critères d'admissibilité seront inclus dans le sentier principal.

### Parcours hors-piste

---

Les commerces de Saint-Jérôme situés en dehors du rayon approximatif de 1 km autour de la place des Festivités et qui répondent aux critères d'admissibilité feront partie du parcours hors-piste.



# Dispositions générales

## Engagement du commerçant

---

- S'assurer que le commerce sera ouvert pendant les heures d'ouverture de l'événement;
- Offrir des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes;
- Utiliser les outils de visibilité (affichage) fournis par la Ville.

## Engagement de la Ville de Saint-Jérôme

---

- Coordonner la logistique de l'événement;
- Diffuser l'information sur l'événement et promouvoir la liste des commerces à visiter;
- Fournir aux commerces inclus dans les différents parcours les outils de visibilité (affichage).

## Coût

---

Aucuns frais.

## Période d'inscription

---

Du 9 septembre au 15 octobre 2022.

## Documents requis

---

La fiche d'inscription dûment remplie.

## Dépôt des demandes d'inscription

---

En ligne : [vsj.ca/marcher-noel](https://vsj.ca/marcher-noel)

Par la poste : Ville de Saint-Jérôme  
Service du développement économique et de l'électrification des transports  
Hôtel de ville  
300, rue Parent  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7G7

## Information supplémentaire

---

Rachel Guérin  
Conseillère aux entreprises et développement de partenariat  
[rguerin@vsj.ca](mailto:rguerin@vsj.ca) | 450 436-1512, poste 3751

# Fiche d'inscription - COMMERCES

**?** Date limite : 15 octobre 2022

## Coordonnées

Nom de la personne-ressource (propriétaire) :

Nom du commerce :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Site Web :

Description des produits offerts et échelle de prix :

## Critères d'admissibilité

Commerce situé à Saint-Jérôme

Commerce ouvert pendant les heures d'ouverture de l'événement

Commerce offrant des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes

## Parcours souhaité (à confirmer)

Sentier principal (parcours pédestre)

Sentier hors-piste (non accessible à la marche à partir de la place des Festivités)

## Attestation de prise de connaissance et engagement

Je reconnais avoir pris connaissance du document intitulé « Événement Marcher Noël à Saint-Jérôme 2022 : Appel de dossiers - Commerçants » et je m'engage à en respecter toutes les conditions.

Date :

Signature :